



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 6 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	08/11/2022
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	BOZZINI Jean Paul
Invité(s) :	GASTINEAU Jack

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. BOZZINI Jean Paul, membre du club de LONGUENEE EN ANJOU FC, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal

Le procès-verbal N° 5 du 27/09/2022 est approuvé.

2. Vérification des feuilles de matchs

Les feuilles de matchs des journées 4 et 5 des championnats à 11, des matchs des journées 1 et 2 du championnat à 7 et du 3^{ème} tour de la coupe de l'Anjou sont vérifiées :

- 3 arbitrages non faits en J4 des championnats à 11, 5 arbitrages non faits en J5 des championnats à 11 et 1 arbitrage non fait au 3^{ème} tour de la coupe de l'Anjou
- 5 cartons jaunes en J4 et 2 cartons jaunes en J5 des championnats à 11
- Pas de carton en J1 et J2 championnat à 7

3. Coupe de l'Amitié

La commission effectue le tirage du 1^{er} tour de la Coupe de l'Amitié.

40 équipes sont engagées en coupe de l'Amitié, mais 3 équipes (Angers Intrépide, Beaucouzé et Pomjeanais) ne peuvent pas y participer car elles sont qualifiées en 1/4 de finale de la coupe de l'Anjou et n'ont pas de deuxième équipe vétérans à 11.

Restent 37 équipes engagées, soit un tour préliminaire avec 5 matches le dimanche 27 novembre.

Le tirage au sort des rencontres est effectué et les arbitrages sont désignés.

4. Matches remis

Trois rencontres non jouées en championnat à 11 sont à repositionner :

- Tiercé Cheffes AS / Beaucouzé SC (D1) du 23/10/2022, reporté au 27/11/2022
- St Melaine sur Aubance / Angers HSA AC (D2) du 06/11/2022, reportée au 27/11/2022
- Brissac Aubance ES / La Pommeraye Pomj (D3) du 02/10/2022, reportée au 27/11/2022

Une rencontre non jouée en championnat à 7 est à repositionner :

- Longuenée En Anjou FC / Juigné FC Louet du 16/10/2022, reportée au 11/12/2022

5. Foot à 7

Tout se passe bien depuis le début de la 1^{ère} phase du championnat.

Un article va être écrit, comprenant de nombreuses photos des premières journées, et mis en ligne sur le site du District.

6. Courrier(s)

Mail de l'ASI Mûrs-Grigné signifiant que le club inscrira une 2^{ème} équipe vétérans en D4 « niveau 2 » championnat à 11 lors de la 2^{ème} phase qui démarrera début décembre.

Prochaine réunion : les mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022 à 9h00

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier